

FICHE PROGRAMME

FORMATION

MD

CONSEILS FORMATIONS

Evaluation du risque d'explosion DRPCE

Evaluation ATEX et rédaction du document relatif à la protection contre les explosion (DRPCE)

Description du service :

Evaluation du risque d'explosion (R4227-1 et suivants du code du travail) et rédaction du document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) selon la méthode EVAREX du CNPP (directive 1999/92/CE)

Le DRPCE doit rendre compte de l'ensemble des actions mises en œuvre sur le site pour protéger le travailleur contre le risque d'explosion. Il constitue à ce titre une annexe du DUERP

Le décret d'application n°2002-1553 du 24 décembre 2002 en précise son contenu. Il doit comporter entre autres choses :

- la classification des zones dangereuses ;
- la détermination et l'évaluation des risques d'explosion ;
- la nature des mesures prises pour atteindre les objectifs de la directive et que l'utilisation des équipements de travail soit sûre ;
- les modalités et les règles selon lesquelles les lieux et les équipements de travail, y compris les dispositifs d'alarme, sont conçus, utilisés et entretenus pour assurer la sécurité.

CONTENU :

Prérequis : toute entreprise utilisant des poussières combustibles, des produits chimiques inflammables ou des procédés pouvant conduire à un risque d'explosion.

Training available in English



NOUS
CONTACTER



SUR SITE
CLIENT